

09/07/2019

L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ LABELLISÉE « BIENVENUE EN FRANCE »

Le 8 juillet 2019, à l'occasion des Rencontres Campus France de la Recherche et de l'Innovation, l'Université de Franche-Comté s'est vue remettre par la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le label « Bienvenue en France ». Elle fait partie des 13 premières universités labellisées.

Créé dans le cadre de la stratégie d'attractivité pour les étudiants internationaux, le label « Bienvenue en France » vise à garantir la qualité des dispositifs d'accueil offerts aux étudiants internationaux grâce à un standard national reconnu et certifié par l'État, et représente un gage de confiance pour les étudiants internationaux et un outil de promotion et de rayonnement des établissements français à l'étranger.

Délivré pour quatre ans par Campus France et validé par une commission indépendante, il est attribué aux établissements qui remplissent des conditions d'accueil élevées. Une belle reconnaissance pour l'Université de Franche-Comté engagée depuis plusieurs années pour améliorer l'accueil de ses étudiants, enseignants et chercheurs.

L'obtention du label a nécessité une mobilisation de l'ensemble des composantes et services universitaires et s'inscrit dans une démarche qualité globale.

Ouverte sur le monde, l'Université de Franche-Comté accueille chaque année plus de 6 000 étudiants internationaux en partenariat avec de nombreux acteurs locaux (CROUS, Préfecture...).

Contact presse

Pauline BELTZ

Chargée de communication et des médias

Tél. 03 81 66 58 87

presse@univ-fcomte.fr

Les critères d'évaluation du label « Bienvenue en France » :



- la qualité et l'accessibilité de l'information,
- les dispositifs d'accueil,
- l'offre de formation,
- le logement,
- la vie du campus,
- la qualité du suivi post-diplômant.